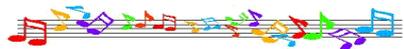


L'île aux Bambins



La gamme

Qui chante en do?
L'escargot!
Qui chante en ré?
L'araignée!
Qui chante en mi?
La fourmi!
Qui chante en fa?
Le lama!
Qui chante en sol?
La boussole!
Qui chante en la?
Le cobra!
Qui chante en do?
Le chameau!
Mais moi je chante de bas en haut:
Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do!
©Jacques Charpentreau



Bonjour ,

Journées plus longues, plus chaudes, couleurs verdoyantes, fleurs joliment colorées font le bonheur de chacun: allez vous promener et regardez autour de vous ce qu'il se passe... tout ceci en lien avec notre dossier sur la vue.

Par ailleurs, n'oublions pas que les enfants auront à cœur de fêter leur Maman et leur Papa !! Quoi de plus merveilleux que les yeux d'un enfant qui brillent lorsqu'il récite sa petite poésie pour ces occasions (cf fin du journal).

N'oubliez pas non d'inviter parents, amis.. pour la conférence sur « Les Emotions de l'Enfant » à Bouclans.

Aurore LEU, Animatrice du Relais de la CCVA



Relais Assistantes Maternelles de la CCVA

8 bis rue des Aloses, 25640 ROULANS
Tél : 06.87.79.14.14
Rfam.ccva@francas-doubs.fr
Pour suivre actualités du RAM:
www.ramfrancascvva.jimdo.com

Fermeture du Relais

En mai: 2.9.12.19.30
En juin: 5 (matin).16.19

Le Relais est fermé de 22/04 au 4/05/14. Vous pouvez joindre le Ram du Canton d'Audeux au 06.32.15.35.42

Lundi	9h-11h Permanence téléphonique (03.81.55.20.09)	Fermé
Mardi	Roulans (Espace culturel)	
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
Jeudi	Bouclans Mairie ligne directe 03.81.55.20.09	
	9h-12h	13h30-17h30
	Sur RDV uniquement	de 17h à 19h
Vendredi	13h30-16h30	
	1er et 3ème à Bouclans	2ème et 4ème à Roulans
Samedi	9h-12h sur RDV uniquement	

INFOS PRATIQUES



LA DÉCLARATION D'IMPÔTS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Un(e) assistant(e) maternel(e) a le choix entre deux régimes fiscaux :

- Soit le régime général
(cf. chiffres préinscrits par l'administration sur la déclaration)
- Soit le régime particulier
(Calcul à faire soi-même, pour cela des tableaux sont à votre disposition dans votre relais.
Pour l'abattement forfaitaire le taux est de : **9.43€ brut**)

Selon le choix que vous faites cela aura une incidence sur l'octroi ou non de la prime pour l'emploi, sur le versement ou non d'allocation CAF.

Vous pourrez faire une simulation sur le site « impots.gouv.fr ».

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter votre centre des impôts. Tél **03.81.65.39.18**

N'oubliez pas de déclarer les indemnités de repas:

En plus des indemnités pour l'entretien des enfants, il y a celles des indemnités de nourriture. Les repas fournis par les parents pour l'enfant doivent être comptés à leur valeur réelle et ajoutés au revenu imposable. Leur montant peut être fixé librement par les parties dans le contrat de travail ou par un avenant à celui-ci. Ils peuvent également être évalués sur une base forfaitaire, par journée d'accueil de l'enfant, selon les règles de droit commun, soit 4,55 € par repas pour l'année 2013. La fourniture du lait maternel ne doit pas être comptabilisée

CONFERENCE/DEBAT

Animée par Cécile Remermier, Psychologue et chargée de mission, service "Oreille Petite Enfance"



Les émotions chez l'enfant



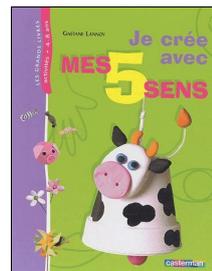
Vendredi 16 mai 2014 à 20h
À la Mairie de BOUCLANS
(salle du Citoyen)



Organisée par le RAM de la CCVA (Renseignements 06.87.79.14.14)
Entrée libre et gratuite

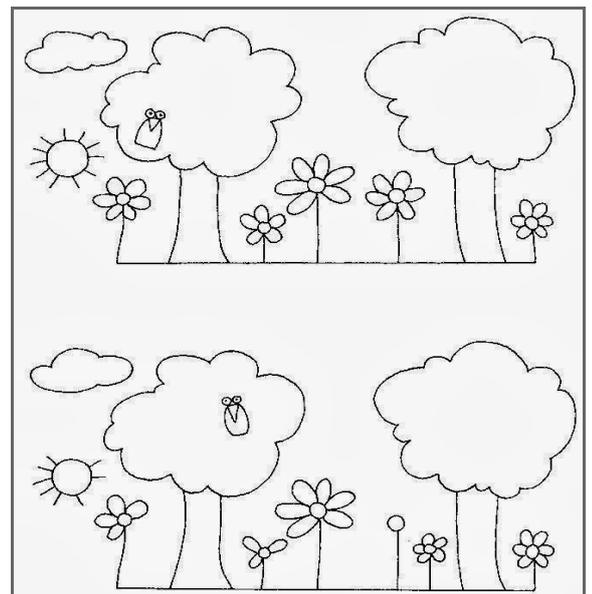


A lire :



Je crée avec mes 5 sens (casterman)

Jeu: trouve les 7 différences





A sa naissance

Dès le 5ème mois de grossesse, la future maman peut sentir le fœtus bouger quand il est soumis à une forte illumination, sur la plage par exemple.

Sa vue est au stade des balbutiements : vision très floue, en noir et blanc et à distance très rapprochée. Son acuité visuelle est très faible : de l'ordre de 1/20ème. Il peut détecter un objet qui se déplace lentement à 30 cm devant ses yeux et possède déjà le réflexe de craindre la forte lumière.

Au 3ème jour

Il peut vous fixer. On peut, avec beaucoup de patience, lui faire imiter trois mimiques : tirer la langue, ouvrir grand la bouche, faire la moue.

Vers 10 jours

Les scientifiques montrent qu'il reconnaît le visage de sa mère, en comparaison avec un visage similaire, celui de la sœur ou de la cousine.

Vers 1 mois

Notre bébé se métamorphose vite, chaque évolution émerveille les siens. Il vous perçoit mieux entre 20 et 50 centimètres. Désormais, bébé commence à vous suivre facilement du regard... À cet âge, il redoute encore les fortes lumières.

Son acuité a un peu augmenté, surtout il contrôle mieux ses mouvements des yeux. Il peut loucher quand il est fatigué ou perturbé, mais il doit avoir les yeux bien droits dans le regard en face. Il ne voit pas encore les couleurs.

Vers 2 mois

Notre bébé fixe de mieux en mieux et on le voit converger, c'est-à-dire regarder avec ses 2 yeux vers son nez pour fixer un objet près de son visage. Sa vision des couleurs commence à émerger. Il suit facilement du regard un mouvement. Sa vision du relief n'est pas encore là.

Mais la grande révolution du deuxième mois, c'est le sourire social : l'enfant expose son visage dans un large sourire quand on approche de lui en souriant. Il comprend cet échange de joie avec l'adulte. C'est un indice de bon développement.



Vers 3 mois

Voilà la couleur. Il préfère systématiquement regarder une couleur plutôt que du gris. On utilise les couleurs fondamentales, rouge, vert, jaune, bleu. On s'est longtemps demandé s'il préfère le rouge. Probablement pas, ce sont les parents qui le préfèrent et lui présentent des objets rouges plus lumineux que dans les autres couleurs. S'il préfère regarder l'objet coloré, il ne sait pas se servir de la couleur, cela viendra vers le 7ème mois.

Son acuité est montée à 1/10ème. Pour l'enfant, cela veut dire qu'il distingue déjà tous les détails qui l'intéressent dans son environnement.

Vers 4 mois

Voilà la vision du relief et ses conséquences sur le comportement. L'enfant attrape et commence à placer le pouce et l'index en opposition pour attraper un petit objet. Il commence à taper sur ce qui bouge.

Vers 6 mois

Ses capacités visuomotrices sont très développées. Sa coordination œil-main devient très fine et chaque main peut bouger indépendamment. Il voit très bien les reliefs. Il va commencer à craindre les visages qu'il ne connaît pas. Son acuité visuelle atteint 2/10ème. Plus question de confondre le pot de yaourt et celui de carotte. Il ramasse les miettes et les cheveux noirs sur un sol clair.

Vers 8 mois

Il s'assoit, ce qui lui donne une vision du lointain qu'il explorera le mois prochain en crapahutant. Il montre la lune du doigt et tend le bras pour qu'on lui passe les objets trop éloignés (balle par exemple). Il décroche son attention d'un objet pour la porter vers un autre.



Vers 12 mois

L'enfant se déplace vers ce qu'il voit. Son acuité approche les 4/10ème. Aucun détail ne lui échappe plus, compte-tenu que son environnement reste essentiellement limité à la pièce où il se trouve. Il voit les étoiles comme on les représente, avec des branches. Il connaît les voitures, les ballons et de nombreux objets. Il se méfie des têtes inconnues.

Vers 18 mois

La marche permet la conquête de l'espace environnant. Il coordonne les informations visuelles et motrices qui sont en pleine maturation fonctionnelle. Mais son acuité visuelle est encore limitée : entre 4 et 6/10ème.



De 18 mois à 6 ans

Notre enfant apprend à se servir de sa vision pour des tâches de plus en plus fines et complexes. Vers 2 ans, il se reconnaît dans un miroir. À 5 ans, il a acquis presque toutes ses capacités visuelles avec une acuité de 10/10ème. Mais c'est une période "critique" car votre enfant doit être en pleine capacité visuelle pour ne pas être handicapé dans son apprentissage scolaire.

(Les âges cités se réfèrent à l'enfant né à terme. En cas de prématurité, on utilise l'âge corrigé selon la prématurité.)

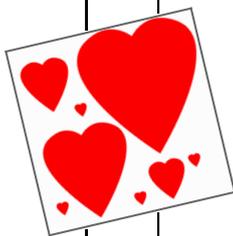
Les informations fournies sur le site guide-vue.fr sont destinées à améliorer, non à remplacer, la relation directe entre le patient (ou visiteur du site) et les professionnels de santé.

Cet article a été rédigé par Le comité éditorial et mis à jour le 09/02/2013.

Poèmes pour Maman et Papa

UN PAPA

Un papa rapluie
Qui me fait un abri
Quand j'ai peur de la nuit.
Un papa ratonnerre
Je ne sais pas quoi faire
Quand il est en colère.
Un papa rasol
Avec qui je m'envole
Quand il rigole.
Un papa tout court
Que je fête en ce jour
Avec tout mon amour.



LA MERVEILLE

Ma vie est un enchantement
Quand je m'endors,
Quand je m'éveille,
Ou quand je joue.
A tout moment,
Une fée douce me surveille
Et m'entoure de soins
charmants.
Cette merveille :
C'est ma maman !



Formations DIF proposées:

L'éveil de l'enfant (20h) à Bouclans les samedis
13/09;4/10 et 18/10 2014 (il reste 1 place)

S'initier à l'Informatique et à Internet (IRFA
pazzapa :20h): 20/09, 27/09 et 4/10/14 (il reste
2 places)

Contes et Histoires à raconter (16h) : dates à
définir avec le groupe (5 pers mini)

Les AM intéressées par une ou ces formations
sont priées de contacter le RAM au
06.87.79.14.14 afin de constituer un groupe. Ces
formations au lieu le samedi et sont rémunérées
3.41€ de l'heure (frais de repas et kilométriques
sont pris en charge).

Animations de 9h à 11h

À ROULANS (périscolaire)

- le mardi 13 mai
- le mardi 10 juin

À BOUCLANS

- Au périscolaire:** - jeudi 15 mai
- jeudi 12 juin

À la mairie: jeudi 19 juin
(bibliothèque)



Soirée bricolage Ass'Mat

Jeudi 22 mai à Bouclans

Jeudi 26 juin à Roulans

De 19h30 à 21h30



Merci de vous
inscrire unique-
ment par tél au
06.87.79.14.14

FÊTE VOS JEUX
les Francas
2ème édition
fête du jeu pour petits et grands
MER. 21 MAI
TARCENAY
14h - 17h
TARIF : 2€ ENFANT
ATELIER CIRQUE ATELIER MUSICAL CATAPULTE
HOLKY KUBBPETEKA MAQUILLAGE
SARBACANE KIN BALL CULTURE JEUX
KAPLA BUVETTE JEUX DE SOCIÉTÉ TROTINETTES

Renseignements

Les Francas de Tarcenay

03.81.86.42.10 ou 07.86.67.63.97